



# Vous Informez

266, rue Principale, Audet (QC) G0Y 1A0  
T 819 583 1596 / F 819 583 5938  
munaudet@axion.ca / [www.munaudet.qc.ca](http://www.munaudet.qc.ca)

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**AVRIL 2018**

---

## LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conformément à l'article 176.1 C.M., le rapport financier et le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance du conseil du 3 avril 2018 à 20h.

---

## RAPPEL : OFFRES D'EMPLOI

Le comité d'O.T.J. procède actuellement à la recherche d'un(e) coordonnateur (trice), d'un(e) animateur (trice) et d'un(e) accompagnateur (trice) pour son service d'animation estivale (SAE) d'Audet. Pour connaître la description des postes, les exigences ainsi que les conditions de travail, veuillez consulter le site internet de la Municipalité de Audet ou bien encore vous présenter au bureau municipal aux heures d'ouverture. Toute personne intéressée par les offres d'emplois doit faire parvenir son curriculum vitae **avant le jeudi 12 avril 2018 à 16h** au bureau municipal.



---

## COMPOSTAGE - PENSE-BÊTE

Prochainement, par la poste, nous vous ferons parvenir un « pense-bête » exclusivement sur le compostage. Restez à l'affût, c'est un outil très intéressant à mettre sur son frigo!

# INFO-CONSEIL

---

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal.

**Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Audet tenue le 12 mars 2018, les élus ont notamment :**

**Mois de la jonquille :** Le conseil municipal a décrété que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et il a encouragé la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**Rappel – Charte de la bientraitance des personnes âgées de l'Estrie :**

Lors de la séance de conseil du 13 novembre dernier, il a été résolu que le conseil de la Municipalité de Audet adhère à la charte de la bientraitance envers les personnes âgées de l'Estrie par la signature de celle-ci. Considérant l'événement qu'il y a dernièrement eu au CHSLD de Lac-Mégantic d'un homme qui aurait été maltraité par cinq préposés, la Municipalité de Audet tient à réitérer l'importance de partager avec la population d'Audet l'objet de la charte à laquelle elle a dernièrement adhéré :

**ATTENDU QUE** la maltraitance des personnes âgées engendre des conséquences très importantes qui détériorent significativement leur qualité de vie;

**ATTENDU QUE** les personnes qui œuvrent auprès des personnes âgées ou qui les côtoient doivent déployer tous les efforts possibles pour mettre fin à la maltraitance et favoriser leur bientraitance;

**ATTENDU QUE** la Charte de la bientraitance des personnes âgées de l'Estrie propose aux personnes qui œuvrent auprès des personnes âgées ou les côtoient d'adhérer aux principes suivants pour inspirer leurs actions :

- Nous nous efforçons d'offrir un environnement exempt de maltraitance;
- Nous accueillons les personnes âgées de façon personnalisée en respectant leur histoire, leur dignité, leur rythme et leur singularité;

# INFO-CONSEIL

---

- Nous communiquons avec les personnes âgées de façon respectueuse en adaptant notre message et en vérifiant la compréhension;
- Nous favorisons l'expression par les personnes âgées de leurs besoins et de leurs souhaits;
- Nous les impliquons dans la planification et le suivi des interventions qui les concernent;
- Nous sommes à l'écoute de leurs besoins évolutifs et sommes ouverts à réajuster nos pratiques;
- Nous soutenons les personnes âgées maltraitées dans leurs démarches par la diffusion d'informations leur permettant de faire des choix libres et éclairés et de développer leur pouvoir d'agir;
- Nous travaillons en partenariat afin d'offrir un filet de sécurité lors de situation de maltraitance;
- Nous convenons d'inclure les notions de prévention, de repérage et d'intervention pour contrer la maltraitance dans les activités de sensibilisation et de formation.

**Étude de regroupement des services de sécurité incendie :** La Municipalité de Audet a confirmé son intention de s'engager dans le processus de mise en commun d'un directeur incendie dans la mesure où le coût annuel pour la gestion de ce service est approximativement de 7 179\$ et elle a privilégié la délégation de sa compétence à la MRC du Granit pour la gestion du service de directeur incendie, mais demeure toutefois ouverte à un autre mode de mise en commun.

**Offre de service en sécurité civile :** Le conseil municipal informe la MRC du Granit qu'il est en accord afin de permettre d'uniformiser son Plan de sécurité civile, en collaboration avec Priorité StraTJ inc., avec l'ensemble des plans des municipalités de la MRC du Granit, mais conditionnel à ce que les coûts rattachés à ce travail soit moindre que les municipalités qui ne possède pas

# INFO-CONSEIL

---

déjà un plan des mesures d'urgence tel est le cas pour la Municipalité de Audet. Il souhaite également participer aux formations regroupées relatives au Plan de sécurité civile offert par Priorité StraTJ inc.

**Ouverture des soumissions pour de la fourniture de matériaux granulaire :** Le conseil municipal a octroyé le contrat pour l'achat de matériaux granulaires incluant la livraison, pour de la pierre concassée de carrière MG 20 B (0-3/4 B) pour des travaux au cours de l'année 2018 au soumissionnaire conforme le plus bas soit R. Paré Excavation Inc. au prix total de 15,55\$ la tonne métrique (taxes applicables et droit d'imposition aux exploitants de carrières et sablières (0,58 \$) inclus).

**Balayage des rues:** Le Balayage des rues pour l'année 2018 de la Municipalité de Audet sera fait par RSR Environnement.

**Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) :** La MRC du Granit a travaillé, en étroite collaboration avec ses municipalités et ses acteurs locaux, sur le Plan d'intervention en infrastructure routière locale (PIIRL). Cette démarche de planification, qui est appuyée par le ministère des Transports du Québec, a permis de cibler les interventions les plus appropriées afin de connaître l'état général des infrastructures routières locales les plus déterminantes au développement régional et local, et d'optimiser les investissements de redressement réalisés sur ce réseau routier. Les travaux prévus dans ce plan vont permettre aux municipalités l'octroi d'une contribution financière maximale de 75 % des coûts admissibles.

Le conseil municipal s'est engagé lors de la dernière séance de conseil à faire élaborer les plans et devis dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) pour les travaux d'un montant budgétaire de l'ordre de 140 000\$ prévus à l'année 4, soit en 2019. Plus spécifiquement, les travaux prévus sont une reconstruction sur une longueur d'environ 460 mètres d'une partie de la route de l'Église, entre la fin du pavage vers le chemin Vallerand. De plus, les travaux de l'année 5, soit en 2020, de ce même plan d'intervention qui concerne le remplacement de ponceaux sera

# INFO-CONSEIL

---

également analysé afin de justifier les interventions à prévoir pour l'année 2020. Le conseil municipal a donc accepté l'offre de services professionnels en ingénierie d'exp pour préparer les plans et devis pour un montant de 7500\$ en lien avec la réalisation du projet de travaux de voirie 2019 sur la route de l'Église dans le cadre du programme PIIRL.

**Contrat d'enfouissement:** Le conseil municipal a accepté l'offre de service de Services Sanitaires Denis Fortier en ce qui a trait au transbordement et à la disposition des matières résiduelles provenant du territoire de la Municipalité de Audet, et ce, pour un taux de 70,00\$ par tonne métrique (plus les taxes applicables), et ce, à partir du 1er avril. Actuellement, le service d'enfouissement est fait par Valoris au taux de 92,00\$ par tonne métrique (taxes incluses).

**Projet « Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaire » :** Le conseil municipal a appuyé (non financier) ce projet présenté par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) qui fait présentement l'objet d'une demande de financement auprès du Fond de développement de la MRC du Granit et de Mountain Equipment Co-op (MEC). L'objectif principal du projet est d'offrir un outil cartographique démocratisant l'information et favorisant la promotion du canotage sur le territoire du bassin versant, cet outil sera disponible gratuitement sur une plateforme Web.

**Mois Défi santé – 1er au 30 avril 2018 :** Cette année, le Mois Défi Santé, aura lieu pendant 4 semaines, soit du 1er avril au 30 avril 2018, et sera le coup d'envoi pour prendre un nouveau départ. Le conseil de la Municipalité de Audet invite tous les citoyens, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité à l'occasion d'un défi collectif et motivant, et ce, en s'inscrivant à [defisant.ca](http://defisant.ca).

**Programme « Soutien à l'action bénévole » pour le volet loisirs :** Le conseil municipal a appuyé les démarches du Club de soccer d'Audet dans son dépôt d'une demande d'aide financière dans le programme « Soutien à l'action bénévole » pour le volet loisirs.

# INFO-CONSEIL

---

**Défi Audet la nuit :** Le conseil municipal a remis une contribution financière à l'école d'Audet au montant de 300,00\$ afin de soutenir l'organisation de l'activité Défi Audet la nuit. Il a également autorisé la fermeture de rues soit d'une partie des rues de l'Église, Principale et du chemin Grenier ainsi que la totalité de la rue de l'O.T.J., et ce, pendant l'activité du 18 mai prochain.

**Autorisation de passage – Triathlon extrême Canadaman/Canadawoman :** Le conseil municipal a autorisé le triathlon à circuler sur le parcours déterminé par Endurance Aventure qui va traverser sur le territoire de la Municipalité de Audet les 7 et 8 juillet prochains.

**Autorisation de passage – Défi Challenge Québec 800 :** Le conseil municipal a autorisé Défi Challenge Québec 800 à circuler sur le territoire de la Municipalité le 18 mai.

**Autorisation de passage – Tour de Beauce:** Le conseil municipal a autorisé le Tour de Beauce Québec à circuler sur le territoire de la Municipalité le 14 juin.

# LA PAGE DES CITOYENS

---

## FABRIQUE SAINT-HUBERT DE AUDET

La Fabrique de Audet est à la recherche d'une personne responsable pour faire le travail de creusage des fosses au cimetière.

La personne doit avoir toute la machinerie nécessaire pour exécuter les travaux. Les urnes doivent être creusées à la main et les tombes nécessitent de l'équipement.

Pour connaître la description des travaux à exécuter, veuillez communiquer au bureau de la Fabrique au 819-583-1078.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son offre de service au bureau de la Fabrique **avant le 17 avril 2018** à l'adresse suivante : 246, rue Principale, Audet (Québec) G0Y 1A0.

# LA PAGE DES CITOYENS

---



## BESOIN D'AIDE POUR LA PRÉPARATION DE REPAS?

L'équipe du SAD prépare des repas directement chez vous, dans votre cuisine, en tenant compte de vos goûts et de vos restrictions alimentaires.

Nous pouvons :

- cuisiner le repas du jour;
- planifier les menus;
- prévoir les repas pour plusieurs jours;
- préparer des assiettes d'avance au frigo;
- congeler des plats.

Ce service est accessible à **toute la population du Granit** :

- les jeunes couples;
- les célibataires;
- les familles;
- les personnes handicapées;
- les aînées, etc.

Nul besoin d'être malade ou d'être référé par le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) pour bénéficier de nos services.

Le coût est établi en fonction de votre âge et de votre revenu familial.

Tout le monde a droit à une subvention minimale de 4\$/h et le rabais peut aller jusqu'à 14.24 \$/h.

Ça vaut la peine de s'informer!

Appelez-nous!

**Service d'aide à domicile du Granit**

Tél. : 819 583-2550

[www.sadgranit.com](http://www.sadgranit.com)



# MÉLI-MÉLO



Vendredi 30 mars et  
Lundi 2 avril 2018

GARDERIE LES  
PETITS GÉNIES  
CAROLINE  
RANCOURT-QUIRION,  
819-583-1559  
1 PLACE DE  
DISPONIBLE DÈS  
MAINTENANT!



Reconnu par le CPE  
Sous Les Étoiles  
Milieu sécuritaire et  
chaleureux  
1 place disponible dès  
maintenant!



La 3<sup>e</sup> édition, DÉFI AUDET LA  
NUIT, aura lieu le 18 mai prochain  
à 20h30. Les inscriptions  
débuteront le 16 avril à l'Épicerie  
BLR ou sur le site suivant :  
[www.defiaudetlanuit.laplaza.io](http://www.defiaudetlanuit.laplaza.io)  
Soyez à l'affût du prochain journal!



**DATE DE TOMBÉE** du bulletin municipal  
**« Municipalité de Audet, vous informe »**  
pour le mois de mai: 19 avril 2018